

OFFRE D'EMPLOI

MAJEURS PROTEGÉS

DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT (H/F)

Lieu de travail	Île de La Réunion – Saint-Pierre
Type de contrat	CDI – forfait jours
Date de prise de poste souhaitée	Août 2023
Statut	Cadre
Conditions et Rémunération	<i>Selon dispositions légales et conventionnelles</i>

La Croix-Rouge française s'engage pour davantage de diversité et d'inclusion, au travers d'un accord collectif relatif à l'égalité professionnelle femme-homme, à la non-discrimination, au handicap et à l'intergénérationnel, afin d'accompagner au mieux nos collaboratrices et collaborateurs.

LE POSTE :

La CRF Réunion recrute son Directeur d'établissement (H/F) sur le service des majeurs protégés. Vous aurez pour mission de diriger l'établissement en assurant son bon fonctionnement, sa performance et sa pérennité dans le cadre de la stratégie définie par l'association et déclinée au niveau local.

MISSIONS ET ACTIVITÉS PRINCIPALES :

ENCADRER, ANIMER, COORDONNER L'ACTIVITE DE L'EQUIPE SOUS SA RESPONSABILITE

- Animer, développer et fédérer l'équipe
- Déployer la politique des ressources humaines sur son périmètre
- Veiller au bien-être au travail de ses collaborateurs et prévenir les risques professionnels
- Participer à et/ou animer des réunions pour relayer les informations et garantir la fluidité de la communication

Qualification requise :

- ✓ Bac+5/Bc+8 en Droit des personnes
- ✓ Bonnes connaissances en management et en direction des établissements

Expériences :

- ✓ Expériences en Direction, management et dans le milieu juridique exigées

Conditions particulières de travail :

- ✓ Astreintes
- ✓ Déplacements

Compétences clés :

- ✓ Connaissance de la réglementation sur son périmètre
- ✓ Gestion administrative et financière d'un établissement
- ✓ Esprit d'initiative
- ✓ Animer et responsabiliser une équipe
- ✓ Pilotage opérationnel d'une activité
- ✓ Connaissance juridique solide (droit civil, droit des successions et droit pénal)

DEFINIR ET METTRE EN ŒUVRE LE PROJET D'ETABLISSEMENT

- Co-construire le projet d'établissement, le formaliser et le faire évoluer suivant les évolutions stratégiques internes et externes
- Veiller à la mise en œuvre du projet d'établissement
- Etablir le bilan d'activité annuel de la structure, produire les indicateurs de réalisation et identifier les axes d'évolution

PILOTER LA DEMARCHE QUALITE, GARANTIR LA SECURITE

- Veiller à l'accueil des salariés conformément à la réglementation
- Piloter la démarche qualité inhérente à l'activité
- Veiller à sa mise en œuvre en impliquant et fédérant les équipes

ASSURER LA GESTION ECONOMIQUE, FINANCIERE ET LOGISTIQUE DE L'ETABLISSEMENT

- Elaborer le budget prévisionnel (EPRD) dans le respect des règles et objectifs fixés
- Négocier le budget auprès des financeurs, le CPOM de l'établissement et rechercher des financements
- Elaborer annuellement le PPI de l'établissement et garantir sa mise en œuvre et ses mises à jour
- Assurer un niveau d'activité conforme aux objectifs fixés
- Gérer les aspects administratifs, logistiques, immobiliers et le suivi des achats dans le cadre des réglementations en vigueur en lien avec les services du siège (contrats-cadres nationaux)

REPRESENTER L'ETABLISSEMENT EN INTERNE ET EXTERNE

- Développer les activités de l'établissement en proposant et pilotant de nouveaux projets et développer des partenariats
- Représenter l'établissement auprès des autorités de contrôle et de tarification
- Mener des actions de communication et de promotion de l'établissement
- Représenter l'établissement vis-à-vis du bénéficiaire et de son entourage

ASSURER LE SUIVI DES DOSIERS JURIDIQUES DES MAJEURS PROTEGÉS

- Répondre aux sollicitations des juges, avocats et des notaires
- Suivre les procédures judiciaires
- Résoudre les problématiques juridiques auxquelles les majeurs protégés peuvent être confrontés

Date de publication :
22/05/2023